



## GRAND QUARTIER GÉNÉRAL

Service de l'accès et de la protection de l'information  
1701, rue Parthenais, UO 1510  
Montréal (Québec) H2K 3S7

Notre référence : 1910 549

Le 5 juin 2020

**OBJET :** *Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRO chapitre A-2.1) concernant la relocalisation de certains policiers de la Sûreté du Québec*

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 30 octobre 2019, qui visait à obtenir les renseignements suivants:

*« J'aimerais obtenir les différentes sommes allouées pour la relocalisation des policiers de la Sûreté du Québec à la suite de la restructuration des services d'urgences du corps de police provincial, tel que TVA en faisait état dans cette nouvelle : [tvanouvelles.ca/2019/02/21/restructuration-des-services-durgences-de-la-sq](http://tvanouvelles.ca/2019/02/21/restructuration-des-services-durgences-de-la-sq)*

*Les montants ventilés peuvent par exemple comprendre les droits de mutation, les frais de déménagement, des montants investis pour le rachat par l'État des propriétés (en vue d'une revente), les honoraires des notaires et agents immobiliers, les congés alloués pour le déménagement ou la recherche d'une nouvelle résidence, les intérêts ou les pénalités liées à l'hypothèque, les assurances et les frais d'entretien des résidences. »*

Nous vous transmettons ci-joint un tableau faisant état des renseignements demandés.

Vous trouverez, ci-joint, l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

### ORIGINAL SIGNÉ

Sania Cantina  
Responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels



**Sommes allouées pour la relocalisation des policiers de la Sûreté du Québec suite à la fermeture des services d'urgences du corps de police provincial**

<b>Frais connexes reliés aux déménagements</b>	18 616,51
<b>Frais d'administration du fournisseur</b>	144 715,35
<b>Frais de déplacement</b>	2 853,57
<b>Frais de vente</b>	75 305,24
<b>Frais d'évaluation</b>	1 980,30
<b>Frais légaux et bancaires</b>	17 357,38
<b>Impôts fonciers</b>	6 759,65
<b>Transport des biens</b>	13 481,30
<b>TOTAL</b>	<b>281 069,30</b>

Source: Direction des ressources financières  
Mise à jour: 26 mars 2020